

COMPTE RENDU CSA FORMATION SPÉCIALISÉE CP VENDIN-LE-VIEIL 11-04-24

Ce jeudi 11 avril s'est tenu le premier CSA spécialisé de l'année 2024.

Avant de démarrer, nous avons tenu à lire une déclaration liminaire. En effet, le directeur va bientôt nous quitter pour un autre établissement, et nous avons demandé dans quelle mesure les sujets discutés ce jour, et ceux du CSA suivant risquaient de n'être que de pure forme.

Le directeur nous a répondu par une formule convenue, à savoir qu'il y avait une continuité du service public, et qu'il assurerait ses fonctions jusqu'au dernier jour.

POINT SUR LE PLAN DE PRÉVENTION 2024 :

Les grands objectifs du plan 2024 nous ont été présenté. Parmi les divers projets, nous trouvons : la réalisation d'exercices POI/PPI, une campagne de vaccination contre la grippe, des exercices incendie, une formation habilitation électrique...



ÉTUDE DU REGISTRE SST :

Les dernières mentions ont été passées en revue. Concernant les ateliers, nous avons dénoncé une situation souvent pénible : les températures trop froides l'hiver, et également trop chaudes l'été.

Réponse : pas de solution miracle ! La zone est trop vaste.



POINT SUR L'ABSENTÉISME :

La direction nous a présenté un récapitulatif de l'absentéisme (surveillants, gradés et officiers) sur les 3 dernières années. Globalement, cet absentéisme, CMO et AT reste faible et stable pour chaque catégorie. En matière de ressources humaines, l'inquiétude principale reste le non remplacement des départs à la retraite.

POINT SUR LES ACT :

Un point a d'abord été fait sur les ACT 2023. Du matériel n'a pas encore été récupéré, comme des produits de nettoyage et du matériel de cuisine ...

Pour 2024, rien n'a encore été discuté sur le fond ; nous avons demandé la mise en place d'un calendrier de travail sur ce sujet.

GUIDE DE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES :

Un point a été fait sur ce guide. Il est disponible sur le commun. Il a été demandé que chaque agent vérifie ses données personnelles, et les mettent éventuellement à jour si nécessaire. Le directeur a rappelé que quel que soit le protocole, la priorité serait toujours donnée à l'urgence des soins.



QUESTIONS DIVERSES :

Problème des fuites d'eau :

Ces fuites sont officiellement répertoriées, et on nous annonce qu'elles sont moins nombreuses ! Et pourtant, les seaux vont finir par prendre racine définitivement dans certains couloirs. Il y a un problème avec les plaques sur le toit qui doivent être remplacées tous les 10 ans. La question du remplacement de ces plaques sera évoquée en DI. De nouvelles fuites apparaissent parfois, à la suite de réparation ! **La société doit intervenir prochainement : est-ce qu'un jour, on va enfin en voir la fin ?**



Réparation des filins de sécurité :

Cette affaire est au tribunal, alors qu'on nous dit qu'un filin a encore cassé cette semaine !

Les services du garde des sceaux ont fait une requête d'indemnisation. **Affaire à suivre...**

Installation de film opaque en promenade 2 et 3 :

Ça devrait être bientôt fait : dont acte, depuis le temps qu'on attend !

Changement du contrat SODEXO pour le salage des parties communes (absence d'astreinte le soir et le week-end) :

On ne peut pas changer ce contrat, il relève de l'administration centrale. Si un agent a un accident, il serait couvert par une reconnaissance en accident de travail.

Politique de la direction vis à vis des préconisations médicales :

Selon la direction, 90% des préconisations sont respectées, quand ce n'est pas le cas, c'est parce que ce n'est pas possible. Le directeur a ajouté qu'il devait faire face à des exigences contradictoires de certains agents.

Demande de facilités de service pour les agents en ALD :

Le service essaye de faire le maximum pour permettre à l'agent d'honorer ses rendez-vous. La cellule de veille est là aussi pour contribuer à trouver des solutions.

Gêne occasionnée par les brouilleurs :

On nous dit que le nombre de point relais est insuffisant, et à l'exemple que nous avons donné, à savoir la zone parloir, le directeur estime que ce n'est pas une zone blanche puisqu'il y a un téléphone filaire dans le bureau ; la bonne blague, comme si les collègues ne se déplaçaient jamais ! Il y a un travail pour une meilleure couverture, on attend de voir le résultat...

Remplacement des moyens de communication :

Il n'y a rien de prévu pour l'instant. Une demande de montée en gamme sera demandée lors du prochain renouvellement. Nous avons insisté sur le fait que plusieurs « Motorola » se déchargeaient avant la fin de journée, et que cela représentait un danger pour les personnels; seule réponse dans l'immédiat: faire un maximum de signalements dans GENESIS !



Remplacement des fauteuils au socio 2 et 3 :

Les fauteuils mis récemment étaient trop haut et inadaptés, ils viennent d'être remplacés.

Remplacement des sièges endommagés ou vieillissant :

Nous avons rappelé l'importance d'avoir des sièges en bon état pour le bien être des personnels, et la priorité devrait être donné aux secteurs où il y a des chaises en plastique ou des fauteuils complètement HS, et qui deviennent même dangereux, comme dans plusieurs bureaux. **Cette situation est aberrante et inacceptable.**



Saleté des patios :

Le contrat SODEXO prévoit un nettoyage une fois par semaine. Il peut être adapté, et peut passer à deux fois la semaine si nécessaire. Le directeur a aussi insisté sur la nécessité de repérer et sanctionner les responsables.

État des fissures :

On nous a assuré dit qu'il ne devait pas y avoir de craintes parce que ces fissures ne sont pas infiltrantes. Pour autant, est-ce normal de voir ça dans un établissement qui a à peine 10 ans d'âge ?

Prévention des pannes électriques et informatiques :

Au vu des pannes de plus en plus nombreuses (PCC, PAC, interphonie...) ces derniers temps, il y a de quoi être inquiet, et c'est parfois très impactant pour les agents. La seule réponse qui nous est donnée est: on se contente de faire appel au prestataire, et on nous dit qu'il y a une maintenance préventive...

Demande de changement du revêtement des passerelles :

Ce n'est pas prévu pour l'instant, mais ce sera évoqué avec SODEXO.

Lutte contre les projections au QCD :

A part, le renforcement des rondes ELSP, la vigilance des agents travaillant dans le secteur, et un travail d'écoute pour repérer les trafics, rien de nouveau n'est prévu, en tout cas rien au niveau matériel.

Quelques questions ont été posées par une OS, alors que ces sujets sont programmés dans le cadre prochain CSA du 18 avril, on sera donc amené à y revenir.

Avenir du CNER:

Aucune information concrète ne nous a été donnée sur le devenir de ce secteur par la direction, qui attend la réponse du DAP.

Agent absent longue durée de la brigade parloir :

Pas de remplacement prévu. Les « arguments » qui ont été donnés pour justifier ce manque sont totalement hors sujets, quant à la conclusion du directeur : « c'est moi qui décide ! » ça en dit long sur la considération vis-à-vis du personnel ; nous avons rappelé par contre que ce dernier qui subit.

Modification de l'horaire de remontée de promenade :

Les Horaires officiels ne coïncident pas avec les contraintes pour pouvoir badger à l'heure. Pour l'instant la direction reste bloquée sur un horaire de fin à 18h20, ce qui n'est pas satisfaisant.

VOUS POUVEZ CONSTATER QU'IL Y A MALHEUREUSEMENT ENCORE TROP DE SUJETS SUR LESQUELS ON FAIT DU SURPLACE.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS, QUELQUE SOIT L'INTERLOCUTEUR, POUR RELANCER CES SUJETS JUSQU'À OBTENIR DES RÉPONSES SATISFAISANTES.

*Le 16 avril 2024,
Le bureau local **FO** Justice*

